



COMITE SYNDICAL DU 21 MAI 2026
PROCES VERBAL DE L'ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU
 (Président, des vice-présidents et autres membres)

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un du mois de mai à dix-huit heures trente, le Comité syndical du SM3A s'est réuni salle de l'Agora à BONNEVILLE sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du SM3A conformément à l'article L2122-8 du CGCT.

Nombres de membres dont le Comité syndical doit être composé : 59

Nombre de conseillers en exercice : 59

Délégués titulaires présents :

AUFORT	Julien
BARBIER	Daniel
BLANC	Jolan
BOUVARD	Christian
BOUVIER	Valérie
BUCHACA	Joël
CATHAND	Paul
CATHELINEAU	Cyril
COMBETTE	Jean
COUDURIER	Chantal
CROISIER	Marie
CROZ	Pascal
DUCERF	Ludovic
DUNAND	Basile
FAVRE-BONVIN	Hélène
GERVOIS	Sonia
GIACHERIO	Laura
HAMONEAU	Virginie
JAVOQUES	Sébastien
JULIENNE	Marcel
LIMAM	Chadia
MAIRE	Denis
MAISTRE	Mickaël
MARTIN	Pierre

MAS	Jean-Philippe
MAYORAZ	Régine
MIONNET-PERDU	Cédric
MISSILLIER	Eric
MOUCHET	Christine
PAGET	Jean-Michel
PERY	Christophe
POCHAT-BARON	Pascal
RECURT	Céline
REVUZ	Daniel
ROUX	Michel
SERVAGE	Denis
SOULAT	Jean-Luc
TEMIL	Jean-Louis
TEREINS	Nicolas
THOMASSIER	Richard
TRITANT	Quentin
TRONCHET	Laurent
VALLI	Stéphane
VANNSON	Chantal
VIALE	Patrick
VIGUIER	Matthieu
VINARDI	Bruno
WATT-CHEVALLIER	Aline

Délégués suppléants présents :

BAUD	Mickaël
BRON	Isabelle
CHARDON	Patrick
MARTEL	Mireille
MISSILLIER	Marc
MOCCAND-JACQUET	Emmanuel
RAVAILLER	Johann

Délégués titulaires excusés ayant donné un pouvoir :

LAFFIN François-Xavier donne pouvoir à Patrick VIALE,
HASSAN Jérôme donne pouvoir à Aline WATT-CHEVALLIER.

Délégués titulaires excusés n'ayant pas donné un pouvoir :

CORBET	Nicolas
CORROT	Laurent
DEFRENNE	Yannick
DESBIOLLES	Laurent
DUMONT	Laurent
GYSELINCK	Fabrice
NEGRE	Pascal
VAN CORTENBOSCH	Rénald
VINET	Philippe

Installation des délégués

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT applicable par renvoi de l'article L5711-1 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

Madame la doyenne d'âge, Mireille MARTEL, assure la présidence de l'assemblée. Elle procède à l'appel nominal des délégués titulaires (présents et absents), délégués suppléants présents avec voix délibérative, fait état des pouvoirs reçus et constate que la condition de quorum est remplie : 55 présents et 2 pouvoirs.

Elle déclare les membres de l'organe délibérant installés dans leur fonction.

Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance

Le secrétaire de séance sera aussi désigné en tant que secrétaire pour les différents scrutins.

Jean-Louis TEMIL est désigné secrétaire de séance.

Constitution du bureau : désignation de deux assesseurs

Pour l'ensemble des scrutins auquel le comité doit procéder,

- Jean COMBETTE
- Basile DUNAND

Sont désignés par l'assemblée pour assurer les fonctions d'assesseurs.

Election du Président / de la Présidente

L'ensemble des élections du jour se font par vote électronique dans le respect des principes fondamentaux commandant les opérations électorales, et notamment l'anonymat et l'unicité du vote, la confidentialité, le secret et la sincérité du scrutin. Un boîtier de vote électronique est transmis à chaque délégué disposant d'une voix délibérative. Si un délégué est porteur d'un pouvoir il dispose d'un boîtier supplémentaire.

Le Président/ La Présidente est élu/e à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical dans le cadre d'un scrutin uninominal. Si après deux tours de scrutins, aucun/e candidat/e n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le/la plus âgé/e est déclaré élu/e.

Madame la doyenne d'âge déclare le scrutin ouvert.

Le prestataire technique chargé de la mise en œuvre du vote électronique lance le scrutin et le clôt après s'être assuré que chaque délégué a voté au moyen du boîtier qui lui a été distribué aléatoirement à son arrivée. Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé à l'annonce des résultats fournis par le système de vote électronique.

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 5
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 52
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JAVOGUES Sébastien	1	Un
WATT-CHEVALLIER Aline	51	Cinquante et un

Au terme du premier tour de scrutin, Aline WATT-CHEVALLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée Présidente et est immédiatement installée.

Election des Vice-Présidents

Sous la présidence de Aline WATT-CHEVALLIER élue présidente, le comité syndical est invité à procéder à l'élection des vice-présidents.

En application de l'article L5211-10, le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % (arrondi à l'entier supérieur), et peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Le comité syndical décide de fixer à 11 le nombre de vice-présidents.

Les vice-présidents sont élus à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical dans le cadre d'un scrutin uninominal. Si après deux tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

L'ensemble des scrutins relatifs aux vice-présidents sont effectués par vote électronique selon les modalités précisées précédemment.

PREMIER/E VICE- PRESIDENT/E

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue fixée à : 29

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CATHELINEAU Cyril	56	Cinquante-six

Au terme du premier tour de scrutin, Cyril CATHELINEAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé premier vice-président, et est immédiatement installé.

SECOND/E VICE-PRESIDENT/E :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57

- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue fixée à : 29

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VANNSON Chantal	56	Cinquante-six

Au terme du premier tour de scrutin, Chantal VANNSON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée deuxième vice-présidente, et est immédiatement installée.

TROISIEME VICE-PRESIDENT/E

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 56
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue fixée à : 29

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUNAND Basile	56	Cinquante-six

Au terme du premier tour de scrutin, Basile DUNAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé troisième vice-président, et est immédiatement installé.

QUATRIEME VICE-PRESIDENT/E

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue fixée à : 29

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COMBETTE Jean	56	Cinquante-six

Au terme du premier tour de scrutin, Jean COMBETTE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé quatrième vice-président, et est immédiatement installé.

CINQUIEME VICE PRESIDENT/E**Premier tour de scrutin :**

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue fixée à : 29

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESBIOLLES Laurent	56	Cinquante-six

Au terme du premier tour de scrutin, Laurent DESBIOLLES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé cinquième vice-président, et est immédiatement installé.

SIXIEME VICE PRESIDENT/E**Premier tour de scrutin :**

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 53
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GERVOIS Sonia	53	Cinquante-trois.

Au terme du premier tour de scrutin, Sonia GERVOIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée sixième vice-présidente, et est immédiatement installée.

SEPTIEME VICE PRESIDENT/E**Premier tour de scrutin :**

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 53
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUVIER Valérie	53	Cinquante-trois

Au terme du premier tour de scrutin, Valérie BOUVIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée septième vice-présidente, et est immédiatement installée.

HUITIEME VICE PRESIDENT/E

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 56
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 53
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VIALE Patrick	53	Cinquante-trois

Au terme du premier tour de scrutin, Patick VIALE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé huitième vice-président, et est immédiatement installé.

NEUVIEME VICE PRESIDENT/E

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 56
- Nombre de bulletins blancs : 5
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 51
- Majorité absolue fixée à : 26

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LIMAM Chadia	51	Cinquante et un

Au terme du premier tour de scrutin, Chadia LIMAM ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue neuvième vice-présidente, et est immédiatement installée.

DIXIEME VICE-PRESIDENT/E

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 53
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FAVRE-BONVIN Hélène	53	Cinquante-trois

Au terme du premier tour de scrutin, Hélène FAVRE-BONVIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée dixième vice-présidente, et est immédiatement installée.

ONZIEME VICE-PRESIDENT/E

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 55
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 53
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JAVOGUES Sébastien	53	Cinquante-trois

Au terme du premier tour de scrutin, Sébastien JAVOGUES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée onzième vice-président, et est immédiatement installé.

Election des autres membres du bureau

Conformément à l'article L5211-10 du code Général des collectivités territoriales, le bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le comité syndical décide de fixer la composition du bureau à 24 personnes : la Présidente, 11 Vice-Présidents, et 12 autres membres.

Après l'élection du président, et des vice-présidents, il est procédé à l'élection des autres membres du bureau.

Les membres du bureau autres que le président et les vice-présidents sont élus à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical dans le cadre d'un scrutin uninominal. Si après deux tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Comme pour le président et les vice-présidents, l'élection des membres du bureau est effectuée par vote électronique selon les modalités précisées précédemment.

MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 6
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 51

- Majorité absolue fixée à : 26

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TRONCHET Laurent	51	Cinquante et un

Au terme du premier tour de scrutin, Laurent TRONCHET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, et est immédiatement installé.

MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 53
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUVARD Christian	53	Cinquante-trois

Au terme du premier tour de scrutin, Christian BOUVARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, et est immédiatement installé.

MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 6
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 51
- Majorité absolue fixée à : 26

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AUFORT Julien	51	Cinquante et un

Au terme du premier tour de scrutin, Julien AUFORT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, et est immédiatement installé.

MEMBRE DU BUREAU**Premier tour de scrutin :**

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 53
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ROUX Michel	1	Un
SERVAGE Denis	52	Cinquante-deux
.....

Au terme du premier tour de scrutin, Denis SERVAGE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, et est immédiatement installé.

MEMBRE DU BUREAU**Premier tour de scrutin :**

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 54
- Majorité absolue fixée à : 28

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HAMONEAU Virginie	1	Un
JULIENNE Marcel	53	Cinquante-trois
.....

Au terme du premier tour de scrutin, Marcel JULIENNE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, et est immédiatement installé.

MEMBRE DU BUREAU**Premier tour de scrutin :**

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 56
- Nombre de bulletins blancs : 9
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 46
- Majorité absolue fixée à : 24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
THOMASSIER Richard	46	Quarante-six

Au terme du premier tour de scrutin, Richard THOMASSIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, et est immédiatement installé.

MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 56
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 53
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COUDURIER Chantal	53	Cinquante-trois

Au terme du premier tour de scrutin, Chantal COUDURIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée membre du bureau, et est immédiatement installée.

MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 55
- Majorité absolue fixée à : 28

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LAFFIN François-Xavier	55	Cinquante-cinq

Au terme du premier tour de scrutin, François-Xavier LAFFIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, et est immédiatement installé.

MEMBRE DU BUREAU**Premier tour de scrutin :**

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 52
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MAYORAZ Régine	52	Cinquante-deux

Au terme du premier tour de scrutin, Régine MAYORAZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée membre du bureau, et est immédiatement installée.

MEMBRE DU BUREAU**Premier tour de scrutin :**

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 6
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 51
- Majorité absolue fixée à : 26

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HASSAN Jérôme	51	Cinquante et un

Au terme du premier tour de scrutin, Jérôme HASSAN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, et est immédiatement installé.

MEMBRE DU BUREAU**Premier tour de scrutin :**

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 7
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 50
- Majorité absolue fixée à : 26

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SU	
	En chiffres	En toutes lettres
VINET Philippe	50	Cinquante

Au terme du premier tour de scrutin, Philippe VINET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, et est immédiatement installé.

MEMBRE DU BUREAU

Premier tour de scrutin :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 57
- Nombre de votants : 57
- Nombre de bulletins blancs : 5
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 52
- Majorité absolue fixée à : 27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (Dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VALLI Stéphane	52	Cinquante-deux

Au terme du premier tour de scrutin, Stéphane VALLI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, et est immédiatement installé.

Fait le 21/05/2026

Le/la secrétaire,

M. TENIL Jean-Louis



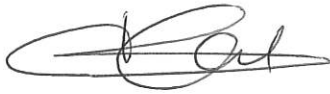
Le/la Président (e),

Mme. WAT-CHEVALIER Aline



Le/la doyen(ne)

M/Mme. DAATEL NIREILLE



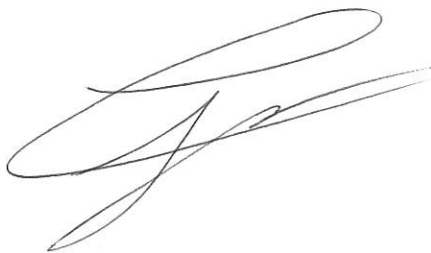
L'assesseur

M/Mme. DUNAND Paule



L'assesseur

M/Mme. Jean COMBETTE



Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le 28/05/2026



ID : 074-257401943-20260521-D2026_03_02-DE

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

NOM ET PRÉNOM	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
WATT - CHEVALLIER Aline	Présidente	51
CATHELINEAU Cyril	1 ^{er} Vice-Président	56
VANNSON Chantal	2 ^{ème} Vice-Présidente	56
DUNAND Basile	3 ^{ème} Vice-Président	56
COMBETTE Jean	4 ^{ème} Vice-Président	56
DESBIOLLES Laurent	5 ^{ème} Vice-Président	56
GERVOIS Sonia	6 ^{ème} Vice-Présidente	53
BOUVIER Valérie	7 ^{ème} Vice-Présidente	53
VIALE Patrick	8 ^{ème} Vice-Président	53
LIMAM Chadia	9 ^{ème} Vice-Présidente	51
FAVRE-BONVIN Héléne	10 ^{ème} Vice-Présidente	53
JAVOGUES Sébastien	11 ^{ème} Vice-Président	53

NOM ET PRÉNOM	Fonction	Scrutins obtenus par le candidat (en chiffres)
TRONCHET Laurent	Membre du bureau	51
BOUVARD Christian	Membre du bureau	53
AUFORT Julien	Membre du bureau	51
SERVAGE Denis	Membre du bureau	52
JULIENNE Marcel	Membre du bureau	53
THOMASSIER Richard	Membre du bureau	46
COUDURIER Chantal	Membre du bureau	53
LAFFIN François - Xavier	Membre du bureau	55
MAYORAZ Régine	Membre du bureau	52
HASSAN Jérôme	Membre du bureau	51
VINET Philippe	Membre du bureau	50
VALLI Stéphane	Membre du bureau	52

Fait à BONNEVILLE, le 21 mai 2026

Le-La président-e,

La déléguée
syndicale
la plus âgée,

Les assesseurs,

Le-La secrétaire,





